

Une économie "traditionnelle" en déclin

Le déclin de l'agriculture territoriale qui, rappelons-le (voir volume 8, p. 121), est devenue branche économique marginale, est essentiellement dû à la baisse (coprah) voire à l'effondrement (vanille, café) des spéculations qui se sont développées pendant la période coloniale. Une chute qui, dans le contexte global de l'évolution socio-économique du Territoire, n'a pas été compensée par le développement aux îles du Vent (voir ch. 13), mais aussi dans les archipels, d'une production maraîchère, fruitière, animale orientée vers la satisfaction des besoins en milieu urbain.

L'agriculture des années 60 n'a pas pour autant disparu des archipels, sinon dans sa forme coloniale, du moins dans sa forme que nous qualifierons de néo-traditionnelle. Deux concepts dont nous allons préciser le contenu avant d'analyser l'évolution des principales productions : coprah, vanille, café, tubercules et fruits locaux.

Les modes de production dans les années 1960

Compte tenu des clivages qui traversent la "formation sociale" territoriale et des critères qui permettent de définir les catégories socio-ethniques (volume 8, pp. 9-11), l'agriculture, dans les années 60, revêt deux formes. Nous qualifierons la première de "coloniale" dans la mesure où, par le biais de l'économie de traite, elle est liée à l'émergence et à la reproduction de la société du même nom.

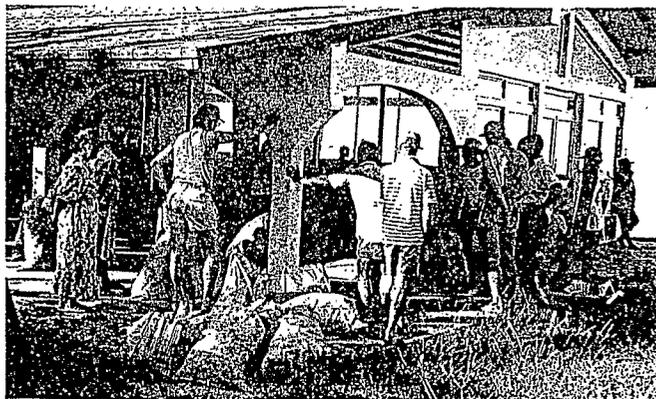
Elle se caractérise en effet par un système agricole associant quelques spéculations "primaires" (voir volume 8, pp. 12-13) : coprah plus élevage, vanille, voire café, dont la production est assurée par des métayers et des ouvriers polynésiens mettant en valeur de grands domaines (à l'échelle territoriale) appropriés par des colons *popa'a* ou des Demis souvent absentéistes. Une structure agraire de type latifundiaire dont nous avons déjà évoqué la formation (volume 8, pp. 10-11) qui, dans le cas notamment de l'association coprah-élevage très répandue dans l'archipel de la Société, combine domination sociale et système agricole extensif, les bas rendements à l'hectare étant alors compensés en termes de profits par la taille des exploitations.

Seconde forme d'agriculture, la néo-traditionnelle que nous désignerons sous ce vocable parce qu'elle est le produit des transformations sociales qui ont affecté les communautés territoriales polynésiennes du fait de l'introduction de l'économie de traite et, par le biais du système foncier coutumier qui en est l'expression (voir pp. 89-91), le moyen qui permet à la société néo-traditionnelle ainsi formée de se reproduire biologiquement et socialement. Une agriculture que l'on ne saurait définir en termes simplistes. Les

exploitations qui la caractérisent ne sont pas forcément petites : tout dépend au niveau local de la répartition appropriation individuelle/appropriation coutumière et, dans le cadre de celle-ci, du rapport numérique résidents/non-résidents. Leur "fonctionnement" n'est pas forcément "orienté vers la satisfaction de besoins vivriers et monétaires minimaux (dans le contexte du temps) avec le minimum d'heures de travail" : la vanille mobilise une importante main-d'œuvre au moment du mariage des fleurs ; elle peut, à l'instar de la plongée nacrière, rapporter beaucoup de "moni" quand les cours sont élevés ; les tarodières irriguées de Rurutu relèvent, dans un contexte qui n'est pas "moderne" d'une culture intensive. Quant à la distinction suggérée entre une agriculture vivrière "traditionnelle" (un héritage du passé pré-colonial ?) vouée à l'autoconsommation, et une agriculture d'exportation qui permettrait de satisfaire les besoins monétaires, elle ne rend pas compte d'une réalité infiniment plus nuancée. En 1963, le Territoire a commercialisé 25 000 tonnes de coprah, mais, selon le Service de l'Agriculture, 10 000 tonnes de produits du cocotier ont été affectées à des usages domestiques ou à l'alimentation des animaux. Quant aux produits vivriers locaux (tubercules et fruits) en surplus, ils sont commercialisés par les insulaires dès qu'une opportunité (le passage d'une goélette) se présente et ils aboutissent généralement sur les marchés de Papeete et d'Uturoa. Ces produits et les objets fabriqués avec le pandanus (aux Australes) peuvent contribuer de façon essentielle à la formation des revenus monétaires.

Commercialisation (en tonnes) de quelques produits vivriers au marché d'Uturoa (Raïatea)

	1961	1966	1978	1980	1985
Taro	37,1	9,9	21	20,9	47,1
Tarua	19,9	5,6	10,5	11	5,9
Patates	3,4	0,5	8,2	8,9	4,9
Uru	10,7	2,5	7,3	8,1	4,8
Fei	5,1	14,9	10,2	8,5	7,9
Bananes	29,8	15,3	13,1	11,9	10,4
Sous-total	106	48,7	70,3	69,3	81
Ananas	10,7	5,5	6,8	5,1	22
Légumes	16,9	15,1	34,9	35,3	127,6
Total	133,6	69,3	112	109,7	230,6



Les données publiées par le Service de l'Économie rurale manquant totalement de fiabilité, les seuls états statistiques permettant de suivre la production des tubercules et fruits locaux sont fournis par les marchés municipaux. Néanmoins, les chiffres consignés ici ne sont pas toujours comparables car en 1961, et ce jusque dans les années 1970, les producteurs de Tahaa écoulaient l'essentiel de leur production sur le marché d'Uturoa, alors qu'aujourd'hui, l'île étant directement desservie par les goélettes, ils en exportent une bonne partie vers Papeete. Ceci étant précisé, il apparaît que la production vivrière locale, tout en se spécialisant (*taro*), résiste assez bien, d'autant qu'une part importante est commercialisée dans les collectivités de la petite cité.

Une vente de vanille à Tiva (Tahaa) en 1987. Les ventes de vanille (au plus offrant : commerçant local, préparateur, exportateur de Papeete...) qui ont lieu plusieurs fois par an à dates fixes sont organisées et contrôlées par des *Tomite vaniraa* élus par les agriculteurs.

Un déclin qui n'est pas uniforme

Il n'est pas facile de suivre l'évolution de la production agricole : les données (surtout aujourd'hui) ne sont pas toujours recueillies sérieusement ; elles ne forment pas toujours des séries continues, complètes et cohérentes ; seules les quantités commercialisées sont prises en compte, ce qui se traduit par une minoration systématique des chiffres concernant les produits vivriers traditionnels. Ceci étant, réserve faite des tubercules et fruits locaux dont la production résiste en se spécialisant (voir tableau), toutes les courbes traduisent (voir annexes p. 147) le déclin des spéculations introduites pendant la période coloniale. Une évolution défavorable difficile à suivre, car les productions en cause connaissent un certain nombre de variations inter-annuelles qui peuvent être liées à des faits climatiques ou à une hausse brutale des prix - c'est le cas du coprah en 1974 et en 1982 et de la vanille en 1985 - qui a entraîné une augmentation momentanée de la production. Une évolution qui n'en est pas moins ponctuée par des infléchissements brutaux, en 1965 d'abord (installation du C.E.P.), puis pendant la période 1970-1975 qui correspond à l'implantation des communes.

Le déclin est général, mais il n'est pas uniforme. Entre 1960 et 1986, la production commercialisée de café, qui a disparu des statistiques agricoles des Marquises en 1981, a été divisée par 16,6 fois (239 tonnes contre 14,4). Elle est exclusivement concentrée aux Australes où elle ne compte pratiquement pas, y compris dans une île comme Raivavae où, en

1961, elle fournissait 90% des revenus monétaires des agriculteurs. Celle de la vanille, entre ces deux dates, a été divisée par 24 aux îles Sous-le-Vent. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que dans cet archipel en 1960, la vente de ce produit a rapporté aux agriculteurs 2,6 fois plus d'argent (145 millions contre 55) que celle du coprah. Le coprah en revanche a beaucoup mieux résisté, pas aux îles du Vent (production divisée par 11 entre 1960 et 1982, avant la période cyclonique), pas aux Australes où il n'a jamais beaucoup compté, mais aux îles Sous-le-Vent, aux Tuamotu et aux Marquises. Dans ces archipels, la production moyenne de la période 1978-1982 représentait respectivement 73,4, 88,2 et 99,9% de ce qu'elle était pendant la période 1960-1964. L'économie étant ce qu'elle est devenue, le coprah contribue beaucoup moins que par le passé à la formation des revenus des insulaires. Son poids dans l'activité agricole desdits archipels n'en demeure pas moins important ou décisif, puisque selon les calculs (très approximatifs, il est vrai) du Service de l'Économie rurale, il représente en 1986 respectivement 25, 83 et 100% de la valeur de la "production agricole brute commercialisée", alors même que sa production est très inférieure à ce qu'elle était

avant les cyclones. S'agissant de la vanille et du café, ce rapport est globalement inférieur à 1%.

L'importance du coprah

Le déclin global des formes d'agriculture qui prévalaient dans les années 60 est bien évidemment lié à l'intervention d'"éléments étrangers" (voir volume 8, p. 121). Ceci étant, indépendamment de leur dynamique propre qui a pu être accélérée ou freinée (rôle de la distance et des moyens de transport par exemple), l'impact de ces facteurs a été très largement conditionné (les différences constatées dans les évolutions l'attestent) par l'importance relative et le rôle que jouaient le café, la vanille et le coprah dans les systèmes de production.

Exception faite de Raivavae et dans une moindre mesure de Tubuai, le café, produit de cueillette très largement autoconsommé, n'a jamais beaucoup contribué à la formation des revenus monétaires des agriculteurs, ses cours (jusqu'à une période récente) et ses rendements étant particulièrement bas. Son développement qui, jusque dans les années 1970, a constitué pour le Territoire une action prioritaire, passait par la mise en place d'une politique d'aménagement de l'indivision,

condition nécessaire à la régénération et à l'extension des caféières. Une condition qui n'a jamais été réalisée. Les agriculteurs des Australes, qui sont les premiers concernés, se tourneront tout naturellement vers d'autres spéculations dans le cadre d'une agriculture relativement diversifiée... ou vers le salariat.

Dans les années 1960, la vanille est une culture purement spéculative, la seule de son espèce, dont la production, quel que soit le cadre socio-juridique dans lequel elle s'inscrit - l'indivision ne gêne aucunement son développement - réagit au niveau des cours. Des cours qui ne cessent de baisser alors même qu'une maladie, la fusariose, s'attaque à partir de 1962 aux racines d'une liane qui dépérit parce que les fleurs ont été trop mariées auparavant. Autant de facteurs agro-économiques qui, en se conjuguant avec la ponction de main-d'œuvre effectuée par le C.E.P., vont entraîner la chute que nous avons signalée. Une chute qui va s'accélérer à compter des années 1970, avec le développement du salariat dans les îles Sous-le-Vent. Il est symptomatique de constater que la légère reprise de production enregistrée en 1985 est surtout le fait, comme nous l'avons constaté à Tahaa, d'anciens cultivateurs de vanille réagissant à la hausse des cours.

Les statistiques relatives à la production de coprah sont sans ambiguïté. Elle s'effondre aux îles du Vent ; elle résiste ailleurs, mais beaucoup moins aux îles Sous-le-Vent qu'aux Tuamotu et aux Marquises. Il est évident que les "éléments étrangers" ont joué un rôle déterminant dans l'évolution plus ou moins défavorable constatée dans l'archipel de la Société, mais avec d'autant plus de force que l'agriculture sous sa forme coloniale y était particulièrement bien représentée. Le coprah et l'élevage ne font plus recette aujourd'hui dans beaucoup de grands domaines voués aux lotissements résidentiels ou aux implantations touristiques, quand ils ne sont pas purement et simplement vendus au Territoire.

Dans les autres archipels, la situation est tout autre. Ceci étant, il n'est pas facile d'expliquer pourquoi la production de coprah "résiste". Un certain nombre de facteurs, aux Tuamotu notamment, militent en faveur de son déclin : le développement du salariat et de la perliculture, la transformation des modes de vie qui s'est traduite notamment par la disparition du système du *rahui* (déplacement périodique du village au secteur) qui permettait d'assurer dans le passé une exploitation relativement complète de la cocoteraie... Faut-il dans ces conditions invoquer les prix élevés du coprah ? Dans une certaine mesure sans doute. L'argument n'est pas pour autant déterminant si l'on veut bien admettre que le pouvoir d'achat du produit n'a cessé de se détériorer (voir volume 8, p. 123). Alors pourquoi les insulaires continuent-ils à faire du coprah ? Tout simplement parce que dans une société qui n'a pas encore basculé de la néo-tradition à la modernité, c'est l'exercice continu des droits d'exploitation portant sur les *faapu haari* (cocoteraies) qui garantit l'existence et la pérennité de la famille étendue en l'enracinant dans la réalité du *fenua* (voir pp. 89-91).

Une cocoteraie "régénérée" à Ahe (Tuamotu). Si l'on en croit les chiffres officiels, plus de 5 000 hectares auraient été régénérés après les destructions opérées par les cyclones en 1982-1983. L'entretien (débranchage, dépôt des engrais) des jeunes plantations n'ayant pas été assuré par les agriculteurs, qui estiment que ce travail revient aux agents du Service de l'Économie rurale, cette opération agronomique, dont le lancement a fait l'objet d'un important "battage", peut être considérée comme un échec coûteux pour la collectivité.



L'élevage sous cocoteraie (la vache "tondeuse" assurant à peu de frais l'entretien de la plantation) était à l'époque coloniale le mode d'exploitation le plus répandu dans les grands domaines. Il a beaucoup reculé depuis. A noter l'aspect ordonné et homogène (pas d'autres arbres utiles) de la cocoteraie. Il procède de la mise en place systématique des plantations par les colons *papa'a* et les Demis.



ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 2

Ce neuvième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

avec la collaboration de : **Jacques Bonvallot**, Docteur de 3e cycle, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Marc Cizeron, Diplômé d'État du Service social, Assistant social au Service des Affaires sociales,

Karin Daussat, Licenciée en Sciences humaines (Sociologie), Enseignante, **François Merceron**, Agrégé de l'Université,

Lycée du Taaone, **Thierry Nhun-Fat**, Docteur de 3e cycle en Statistiques, Responsable du département Études

et Programmation au Service du Tourisme, **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,

Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Francis Rougerie, Licencié et D.E.A. ès Sciences, O.R.S.T.O.M., **Bruno Saura**, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques,

José Wild, Licencié de Géographie, ancien élève de l'École pratique des Hautes Études, Consultant.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

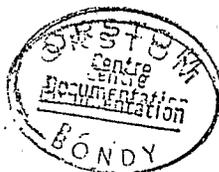
Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Nous tenons à remercier particulièrement pour leur précieuse collaboration Messieurs Yannick Amaru, Bureau de la Programmation, Mission d'Aide financière et de Coopération régionale, Haut-Commissariat ; Gérard Baudchon, Directeur, et Emile Bruneau, Adjoint, Institut territorial de la Statistique ; Théodore Céran-Jérusalem, Secrétaire général de l'U.S.A.T.P. ; M. Dupuy, Chef du Service de l'Aménagement du Territoire ; Jean-Paul Le Caill, Directeur de l'Office territorial de l'Habitat social ; J.-P. Petitjean, B.E.T.P.E.D., Vice-Rectorat ; B. Teissier, Chef du Service de l'Inspection du Travail et des Lois sociales ; Simako Yon Yuc Chong, Directeur adjoint de la Caisse de Prévoyance sociale.

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à l'O.P.A.T.T.I. : Christian Vernaudon, Directeur général, Patrick Robson, Directeur des Relations publiques, Hyacinthe Cao, photographe ; au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : Philippe Guesdon, Chef du service, Roland Gloaguen, adjoint, Gilles Hucault, photographe ; au Service des Archives territoriales : Pierre Morillon, Chef du service ; à l'Office territorial de l'Action culturelle : M. Stein, Directeur, Mme Do Carlson ; à la Société des Études océaniques : M. Paul Moortgat, Président du C.A. ; le Musée de l'Homme ; le Bishop Museum ; la Mitchell Library.

Photographies : J.-Cl. Bosmel, J. Bouchon, H. Cao, D. Charnay, D. Darqué, M. Folco, G. Hucault, Ch. Pinson, Cl. Rives, A. Sylvain, B. Vannier, G. Wallart, P. Zarlenga, T. Zysman.



03 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol.